

**Le Parlement européen n'a pas la moindre autorité morale,
politique ni juridique pour juger Cuba**

DÉCLARATION

**COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES DE
L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU POUVOIR POPULAIRE DE LA
RÉPUBLIQUE DE CUBA**

La Commission des relations extérieures de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de la République de Cuba (ANPP) rejette énergiquement la résolution adoptée le 12 juillet 2023 par le Parlement européen à partir du débat qu'il a réalisé le 13 juin, et relative aux déclarations du Conseil européen et de la Commission européenne, et à l'état de l'Accord de dialogue politique et de coopération (ADPC) entre l'Union européenne et Cuba, après la visite faite à La Havane en mai par Josep Borrell, Haut-Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité de l'Union européenne, à l'occasion du Troisième Conseil conjoint Cuba-Union européenne.

La Commission des relations internationales de l'ANPP souligne que le Parlement européen n'a pas la moindre autorité morale, politique ni juridique pour juger Cuba. À l'instar des résolutions antérieures adoptées par cette législature, ce document se présente à haute teneur interventionniste, diffame non seulement la réalité cubaine, son ordonnancement juridique et son État de droit, mais critique en plus les liens que notre pays maintient avec d'autres États en toute souveraineté, en accord avec le droit international. Il traduit par ailleurs un deux-poids-deux-mesures en matière de jugements de valeur sur des questions auxquelles ce Parlement ne prête pas la moindre attention en Europe même et dans le reste du monde, au point que son silence vis-à-vis de la résurgence du fascisme pourrait passer pour de la complicité.

Le débat fortement idéologique qui a servi de base à cette résolution a mis en lumière le fait qu'un groupe d'eurodéputés conservateurs et d'extrême-droite, dont certains bien connus pour leurs liens avec des politiciens anticubains des Etats-Unis, ne vise qu'à entraver le cours des relations entre Cuba et l'Union européenne qui reposent sur l'ADPC qu'ont signé les vingt-sept États membres. Pour y parvenir, ces députés passent sous silence le résultat du Troisième Conseil conjoint Cuba-Union européenne tenu le 26 mai dernier, dénaturent

des faits, des données et des chiffres, et mentent sans vergogne pour contester finalement le déroulement correct des relations entre les deux parties dans les différents domaines, dont la coopération.

Ce débat, au cours duquel se sont exprimés des hauts représentants d'autres institutions, comme le Conseil européen et la Commission européenne, a démontré aussi bien la validité de l'ADPC pour progresser vers des relations mutuellement avantageuses que l'inefficacité des positions unilatérales et interventionnistes qui ont empêché à d'autres moments le dialogue et la coopération.

Nous savons gré aux eurodéputés qui, s'en tenant aux évidences et à la vérité historique, ont dénoncé que porter atteinte au dialogue et à la coopération en cours revenait à faire chorus servilement avec l'extrême-droite européenne, alliée de la politique des administrations étasuniennes contre le peuple cubain que la communauté internationale rejette tous les ans à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Cette résolution contribue aux efforts que consent l'administration étasunien pour isoler Cuba dans l'arène internationale et pour justifier un blocus génocidaire qui fait tant de mal au peuple cubain depuis maintenant plus de soixante ans. Elle constitue aussi un coup de poignard aux entreprises du bloc communautaire qui investissent à Cuba ou cherchent à le faire et renforce la volonté de l'extrême droite et de ses forces politiques de priver l'Union européenne d'une politique indépendante vis-à-vis de Cuba.

Adopter cette résolution braquée contre un pays latino-américain et caribéen porte atteinte aux principes de respect, d'inclusion et de coopération sur lesquels on prétend asseoir le Troisième Sommet CELAC-UE prévu dans quelques jours à Bruxelles et risque de susciter des doutes quant aux objectifs que recherche l'Union européenne qui prétend relancer ses relations avec l'Amérique latine et les Caraïbes.

Nous appelons les eurodéputés à respecter l'Accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et Cuba, l'engagement de ses États membres, et la position d'autres institutions de l'Union européenne, comme le Conseil européen et la Commission européenne, et à ne pas faire la sourde oreille aux demandes de larges secteurs des sociétés européennes qui prônent la consolidation du dialogue et veulent contribuer au développement

des échanges et de la coopération dans des domaines mutuellement
avantageux.

La Havane, le 12 juillet 2023.